

*Paiements anticipés pour le grain des Prairies—Loi*

Dakota-Nord, nos agriculteurs cultivent du blé pour un peu plus de la moitié de ce que les Américains reçoivent quand ils vendent leurs céréales aux mêmes clients dans le monde entier. Voilà pourquoi les Canadiens en général se doivent de soutenir les agriculteurs au moyen d'un paiement d'appoint appréciable.

Un autre fait qui complique la situation pour nous est que non seulement des prix de soutien sont versés aux agriculteurs en Europe et aux États-Unis, mais les Européens et les Américains subventionnent également l'exportation de leurs céréales dans beaucoup de pays. Or, dans bien des cas, ces pays ont toujours constitué des marchés pour le Canada. Je n'ai pas tous mes dossiers avec moi aujourd'hui, mais je me rappelle des chiffres approximatifs en général.

Le gouvernement américain a cherché à vendre du blé et de l'orge, par exemple, à l'Arabie Saoudite, à la Syrie, à Israël, à l'Inde, au Yémen et à l'Algérie en accordant une subvention équivalente à un tiers environ du prix d'exportation. En d'autres termes, les Américains sont disposés à vendre du grain 150 \$ la tonne et à offrir une subvention d'environ 50 \$ la tonne. Nous ne pouvons être compétitifs face à ces subventions.

Pour nous implanter sur les marchés de ces pays, nous devons vendre notre grain un tiers de moins que le prix normal. De ce fait, le prix initial du grain au pays a baissé d'environ 19 p. 100. Sauf erreur, le prix de l'orge a fléchi d'environ 27 p. 100. Là encore, c'est l'agriculteur qui est la victime.

Lors de la dernière campagne électorale provinciale en Saskatchewan, j'ai eu l'occasion de me rendre dans 20 circonscriptions dont 15 rurales. Partout, j'ai constaté que les agriculteurs n'avaient jamais été placés dans une situation aussi précaire depuis les années 1930. Ils attendent que les trois partis politiques prennent des initiatives. Ils nous demandent de trouver la solution à leur problème. Ils veulent savoir que nous sommes de leur côté. L'aide que nous apportons aux agriculteurs leur permet de produire des denrées et de créer ainsi des emplois d'un bout à l'autre du pays, surtout pour les jeunes.

● (1600)

Examinons les taux de chômage. Depuis quatre ans, ces taux augmentent en Saskatchewan et en Alberta, principalement à cause des problèmes qui se posent dans le domaine de l'agriculture et aussi dans le secteur pétrolier. Je remarque que le député de Pembina (M. Van de Walle) est parmi nous. Je le félicite pour sa victoire. Sauf erreur, ses collègues l'appellent «Landslide Wally». Cela convient peut-être pour l'Alberta, mais je suis persuadé qu'il se rend compte de la réaction que peut susciter chez les gens la peur du futur, dans le cas de l'agriculture et de la production pétrolière. Étant donné que des emplois sont en jeu, le pays devrait venir en aide à l'industrie pétrolière et au secteur agricole en période de crise.

Voilà certaines des mesures que nous devons prendre. Les agriculteurs canadiens nous demandent de faire preuve d'initiative à la Chambre et dans toutes les provinces. Peu importe nos passes d'armes à la Chambre pour savoir si ce sont les conservateurs ou nous qui ont obtenu le plus grand nombre de voix aux élections en Saskatchewan; le fait est que les agriculteurs attendent de tous les hommes politiques qu'ils leur viennent en aide de toutes les façons possibles. Ils éprouvent à l'heure actuelle des difficultés qu'ils ne méritent pas.

Je voudrais signaler autre chose. J'ai parlé des paiements d'appoint et des prix de soutien. Bien entendu, comme nous discutons de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, du point de vue de la procédure, ces questions ne sont pas pertinentes. Cependant, nous discutons du problème global, et c'est l'une des raisons pour lesquelles je veux que le comité soit saisi de la question.

Pendant la campagne électorale le premier ministre de la Saskatchewan a abordé un autre sujet intéressant, soit la production agrochimique dans sa province ou dans l'ouest du Canada en général. L'idée me plaît beaucoup. Je me réjouis qu'on en ait parlé pendant la campagne électorale de la province. En février dernier, pressé par quelques dizaines d'agriculteurs, j'ai présenté à la Chambre un projet de loi d'initiative privée sur les produits agrochimiques génériques. J'espère que les députés auront l'occasion de discuter de la question le plus tôt possible. De grosses multinationales, notamment celle de Monsanto, arnaquent les agriculteurs en exigeant d'eux des prix exorbitants pour des produits agrochimiques comme le *Round-up*. La Chambre devrait modifier la législation relatives aux brevets en ramenant de 17 à 4 ou 5 ans le monopole dont jouissent leurs propriétaires, afin que l'on puisse produire au Canada des produits agrochimiques, comme nous faisons pour les produits pharmaceutiques génériques. Si nous y réussissons, nous pourrions amener les gens de l'Ouest en particulier à fabriquer des produits agrochimiques génériques dans cette région du pays.

Le premier ministre de la Saskatchewan a donné une partie de la solution lorsqu'il a proposé la construction d'usines de produits chimiques. Toutefois, la Chambre des communes peut apporter l'autre partie de la solution en modifiant la législation sur les brevets de façon à nous permettre d'entreprendre cette activité au prix coûtant pour les agriculteurs canadiens. Je ne tiens pas à payer un prix fou pour les produits agrochimiques. Prenons le *Round-up*; la Monsanto rentre dans les frais qu'elle engage pour la recherche et le développement tous les 24 jours grâce au chiffre d'affaires qu'elle réalise un peu partout dans le monde. Le *Round-up* se vend en Australie pour la moitié du prix exigé au Canada. Ce sont là des choses que nous, les parlementaires, pouvons changer. Nous pouvons intervenir dans le cas des produits agrochimiques comme nous l'avons fait il y a bien des années pour les produits pharmaceutiques. Modifions la législation relative aux brevets de façon à ce que les grandes entreprises ne soient plus en mesure de conserver un monopole exclusif pendant 17 ans et que nous puissions nous-mêmes fabriquer des produits agrochimiques au prix coûtant et les vendre à un prix beaucoup plus intéressant à nos agriculteurs.

Le Sénat a fait une étude approfondie de la question l'an dernier. Cette institution n'est pas connue pour son radicalisme; au contraire, elle est plutôt conservatrice. Le Sénat a conclu que nous devrions utiliser des produits chimiques génériques et supprimer les brevets de longue durée et qu'il serait ainsi possible de fabriquer des produits chimiques à bien meilleur compte. Je crois que nous devrions faire un pas de plus et les produire ici même au Canada, notamment dans l'ouest canadien. On créerait ainsi du même coup des emplois dans l'Ouest.